

Compte-rendu synthétique du Groupe de Travail #2 – 2e partie autour du projet éolien de la Chapelle-Bâton et de SOLVEO Energies

Réunion du mardi 13 février 2024 à 18h

Participants

Les représentants de la commune :

- Madame Marie-Annick CLERCY, 2^{ème} adjointe
- Monsieur Pascal SAUZET, Conseiller municipal

Les habitants :

- Monsieur Daniel ARLOT
- Monsieur Rémi BERNARDEAU
- Monsieur Alexandre CARTIER
- Monsieur Jean-François CHEVRIER
- Madame Lucie CHOUVENC
- Monsieur Jean-François KIEFFER
- Madame Catherine THIMONIER
- Madame Martine LECAM

Les représentants de SOLVEO Energies :

- Madame Margot GUICHARD
- Madame Adeline MANCEL
- Monsieur Emmanuel VAILLE

→ Dans la mesure où l'idée d'un tiers-lieu, aménagé dans l'ancienne école, avait fait l'objet d'un consensus des participants lors des réunions précédentes, ce groupe de travail s'est déroulé dans la cantine de l'ancienne école. Les participants ont ainsi pu visiter les lieux pour prendre connaissance des espaces et réfléchir aux potentiels réaménagements possibles.

Déroulement du Groupe de Travail

→ Présentation de l'ordre du jour de la réunion

Emmanuel Vaillle rappelle les objectifs du GT et les principales réflexions issues des deux premières réunions. Il indique que l'objet de cette troisième réunion consiste d'une part à creuser les idées qui ont été exprimées sur les thématiques **environnement & gestion de l'eau** et **autonomie énergétique**. Il les présente brièvement :

- **Conseil et appui pour les travaux de rénovation énergétique** chez les habitants et pour les bâtiments publics ;
- **Favoriser l'installation de panneaux solaires** et travailler sur la notion de bâtiments à énergie positive ;
- **Réfléchir à la gestion de l'arrosage de la pelouse du terrain de foot** ou à l'idée d'une pelouse synthétique ;
- En corollaire, débattre de la question d'une potentielle **réserve d'eau pour stocker l'eau**
- Développer si possible une **filière bois**

Il indique ensuite que la deuxième partie de la réunion consistera à travailler sur l'idée du tiers-lieu qui pourrait être aménagée dans l'ancienne école, dans la mesure où cette idée avait fait l'objet d'un large consensus. Cette idée allant de pair avec une potentielle épicerie valorisant les producteurs locaux et avec la facilitation de l'organisation de moments conviviaux pour le club de foot.

→ Principaux éléments issus des échanges

Sur les thématiques environnement & gestion de l'eau et autonomie énergétique

Les **travaux de rénovation énergétique** sont un axe important pour les participants.

- Cela pourrait concerner en particulier les **bâtiments publics communaux**. Pascal Sauzet précise que des diagnostics ont déjà été réalisés. Ces audits montrent une étendue des travaux qui pourraient être engagées. Mais au-delà de travaux de rénovation énergétique, cela pourrait impliquer d'autres travaux pour les bâtiments les plus anciens, comme l'école (isolation...). Cela implique alors une étude de faisabilité qui est également attendue pour la mairie. Il faudrait donc prioriser.
- Les **logements en location** pourraient aussi être concernés par ce type de travaux afin de s'inscrire dans les dernières réglementations en la matière et pour rester attractifs autant que possible.
- Au-delà du sujet de la rénovation énergétique, il est intéressant de penser notre façon de vivre en société et pourquoi pas de travailler sur le fait de **maîtriser davantage notre consommation énergétique**.

En matière de rénovation énergétique, il y a aussi l'enjeu d'**accompagner les particuliers**, pour **leur faire connaître** les dispositifs de subvention qui existent, car tout le monde n'en a pas connaissance. **La mairie pourrait éventuellement aider ou compléter les subventions** pour que les projets puissent être réalisés.

→ Il serait alors peut être intéressant d'**organiser une réunion pour les habitants** pour les informer des aides, prendre connaissance des projets de rénovation des particuliers et voir ce qui peut être réalisable en matière d'aide.

La gestion de la pelouse du terrain de foot est aussi abordée. Aujourd'hui, la pelouse n'est pas dans un bon état et il faudrait trouver une solution pour l'arrosage.

- Un **puits existe à proximité** et il n'a jamais été utilisé pour cela. Cela pourrait être une solution temporaire (c'est par exemple comme cela qu'est géré l'arrosage intégré du stade de Saint-Savinien). En outre, capter l'eau dans les nappes phréatiques ne semble pas forcément le plus écologique.
- Il serait ainsi intéressant de réfléchir par exemple **au captage et à la réutilisation des eaux de pluie**. Une réserve d'eau pourrait alors être créée.

Avant toute chose, il faudrait avoir une **idée du volume d'eau** nécessaire à l'arrosage du terrain sur une année. Et cela nécessite de tenir compte du changement climatique et des épisodes météorologiques extrêmes (fortes périodes de pluie et à l'inverse fortes sécheresses...). Ainsi, l'entretien du terrain de foot dépasse la seule question de l'arrosage.

Pour envisager une **réserve d'eau**, il faudrait avant tout disposer d'une réserve foncière. Celle-ci devrait se situer dans l'idéal **proche du bourg et des lieux de consommation**. Elle pourrait être par exemple disposée à deux endroits de la commune.

La question de la **filière bois** est ensuite abordée.

- Un participant indique qu'il a pris connaissance de l'existence du **Paulownia** qui est une espèce d'arbre qui pousse rapidement et qui permettrait de disposer d'une ressource telle ressource facilement.
- En outre, avant de penser à développer de nouvelles ressources, il faudrait aussi **gérer les bois existants**. Ce point est complexe car il est parfois difficile de savoir quels sont les propriétaires des parcelles. Le **bois mort pourrait être utilisé pour les habitants** et aider les personnes en situation de précarité.
- **L'Office des forêts** pourrait être un bon appui pour essayer d'identifier les propriétaires des parcelles et d'insuffler des bonnes pratiques pour l'entretien des bois.

Sur les thématiques Vie locale et l'idée d'un tiers-lieu

→ Les participants ont démarré les discussions sur cette thématique par **une visite de l'ancienne école**, guidés par Pascal Sauzet et Marie-Annick Clercy.

Concernant la conception des espaces :

- Les **espaces extérieurs et intérieurs** pourraient être pris en compte pour le tiers-lieu. Au-delà des aménagements à prévoir dans tous les cas, il serait nécessaire d'envisager la rénovation de l'école ce qui suppose des investissements importants.
- Un espace d'**accueil ou de résidence** pourrait être mis en place dans le tiers-lieu pour des artisans ou des artistes.
- L'un des espaces du tiers-lieu pourrait être réservé à l'**accueil d'entrepreneurs**, y compris ceux travaillant sur des projets innovants. Cela serait d'ailleurs un moyen de renforcer l'attractivité de la commune (d'autant plus à présent que la **fibre** est déployée).

→ Une participante souligne que le tiers lieu pourrait aussi accueillir ponctuellement des **projections cinéma** (sans que cela ne concurrence les cinémas aux alentours). Cela pourrait être une soirée cinéma en plein air au moment de l'été, dans la cour.

Concernant la dimension festive du tiers-lieu :

- Le club de football organise déjà 4 à 5 fois dans la saison des **repas** pour une trentaine de personnes dans l'ancienne école, à la cantine. En revanche, des **aménagements pourraient être prévus pour améliorer l'espace**.
- Au-delà, le tiers lieu pourrait servir à changer les habitudes pour **faire rester les familles** après les entraînements.

Il pourrait aussi y avoir des améliorations pour l'**accueil de la vie associative**. Des aménagements sont déjà prévus pour l'ancienne cantine. L'interrogation demeure davantage pour l'autre partie des bâtiments (les anciennes classes).

Concernant les services potentiels du tiers-lieu :

- Pour ce qui concerne l'**épicerie**, il pourrait y avoir un espace pour des produits locaux mais en veillant à ne pas concurrencer l'épicerie existante (Charroux).
- Il faut aussi penser à inclure un **espace avec des services** (La Poste par exemple pour les timbres ou autre).
- Cet espace pourrait aussi être un lieu pour **prendre un café** ou **jouer aux cartes** par exemple.
- Des **jeux ou loisirs** pour les enfants pourraient être envisagés.

→ Il semble clair que de tels services regroupés à La Chapelle Bâton seraient intéressants pour les habitants, d'autant qu'ils seraient source de lien social.

De façon générale, il est précisé que pour ce qui concerne le club de foot et certaines associations du village, il pourrait être intéressant de réfléchir dès à présent à **un potentiel accompagnement financier de SOLVEO Energies** pour que ces structures puissent perdurer en attendant les retombées économiques du parc éolien et la mise en place du tiers-lieu.

→ Perspectives :

La question se pose ensuite de la **gestion du tiers lieu**. Il est clair qu'il y a besoin d'un moteur pour porter ce projet : cela peut-être par exemple **une association** qui en aurait la charge. Des participants soulignent qu'ils seraient **prêts à s'investir en passant du temps pour ce projet**.

Il est rappelé que les travaux du Groupe de Travail feront l'objet d'une **communication** et cela donnera peut-être envie à **d'autres habitants de s'investir** dans le projet.

Tous les participants s'accordent à dire qu'il pourrait y avoir deux groupes projets à monter :

- **Un groupe projet pour réfléchir au sujet de la rénovation énergétique dans la commune**
- **Un groupe projet pour porter le tiers-lieu dans l'ancienne école.**

L'intérêt en tous les cas serait de **poursuivre la dynamique** issue des travaux du groupe de travail et de concrétiser les idées issues des échanges entre les participants.